

2010-57

Date de la convocation : 03/12/2010

Date de la publication : 20/12/2010

PRESENTS : Yannick BOUBÉE, Maire – Pierre FAURE - Maryvonne GARBAYE - Louis CANDAU - Geneviève DORGANS - Claude PAHU - Isabelle CHEDEVILLE - Philippe DUSSERT – Daniel RIVIERE - Emmanuel ALONSO - Simone GASQUET – Yves CARRIE - Nicole RIEUDEBAT – Nicole CASTELLA - Manuel ESPEJO- Jocelyne JOANDET- Daniel LARREGOLA – Maryse PAYSSÉ- Jean-Marc LACABANNE – Annie AGUADO - Françoise MAZOUÉ – Jacques LAPALISSE . Audrey MAUHOURET.

POUVOIRS : Chantal BADENCO (pouvoir à Daniel LARREGOLA) - Sarah DUCO (pouvoir à Nicole CASTELLA) - Jacques LABÉ (pouvoir à Yannick BOUBEE) - Annie GUITTARD (pouvoir à Pierre FAURE) - André BOYRIE (pouvoir à Françoise MAZOUÉ).

Absent : Patrick LASCOUMETTES (jusqu'au point 5)

Secrétaire de séance : Isabelle CHEDEVILLE.

Budget communal : délibération modificative de crédits n° 4

Le conseil municipal

Pour : 22 – Abstentions : 6 (*MM. Lacabanne- Mme Aguado- Mme Mazoué et pouvoir M. Boyrie- M. Lapalisse- Mme Mauhourat*) – Contre : 0.


- **décide les modifications de crédits suivantes sur le budget 2010 :**

Section d'investissement

		Augmentation des crédits	Diminution des crédits
Opération 102	2182 – CTM 810- matériel de transports	13 130 €	
Acquisitions	2183 – MAIRI 020- matériel bureau, informatique	16 250 €	
Opération 108	20417- ECLAIR 814- autres éts publics		- 29 380 €
Opération 104	2313- ADMIN 20- travaux bâtiments	33 095 €	
Opération 107	2315- VOIRIE 821 travaux voirie rurale	14 680 €	
Opération 114	2313 – PAGNOL 211- extension école Pagnol	23 360 €	
Opération 106	2315VOIRIE 821-voirie urbaine		- 71 135 €
	Total des modifications	+ 100 515 €	- 100 515 €



P.C.C.
 Le Maire,
 Yannick BOUBEE.



2010-58

Date de la convocation : 03/12/2010

Date de la publication : 20/12/2010

PRESENTS : Yannick BOUBÉE, Maire – Pierre FAURE - Maryvonne GARBAYE - Louis CANDAU - Geneviève DORGANS - Claude PAHU - Isabelle CHEDEVILLE - Philippe DUSSERT – Daniel RIVIERE - Emmanuel ALONSO - Simone GASQUET – Yves CARRIE - Nicole RIEUDEBAT – Nicole CASTELLA - Manuel ESPEJO- Jocelyne JOANDET- Daniel LARREGOLA – Maryse PAYSSÉ- Jean-Marc LACABANNE – Annie AGUADO - Françoise MAZOUÉ – Jacques LAPALISSE . Audrey MAUHOURAT.

POUVOIRS : Chantal BADENCO (pouvoir à Daniel LARREGOLA) - Sarah DUCO (pouvoir à Nicole CASTELLA) - Jacques LABÉ (pouvoir à Yannick BOUBEE) - Annie GUITTARD (pouvoir à Pierre FAURE) - André BOYRIE (pouvoir à Françoise MAZOUÉ).

Absent : Patrick LASCOUMETTES (jusqu'au point 5)

Secrétaire de séance : Isabelle CHEDEVILLE.

Budget communal, dépenses d'investissement 2011 : ouverture des crédits

En vertu des dispositions de l'article L 1612-1 du code général des collectivités territoriales,

Le conseil municipal

Pour : 22 – Abstentions : 6 (*MM. Lacabanne- Mme Aguado- Mme Mazoué et pouvoir M. Boyrie- M. Lapalisse- Mme Mauhourat*) – Contre : 0.

- autorise Monsieur le Maire à effectuer les opérations de paiement des investissements jusqu'à l'adoption du budget de l'exercice 2011, dans la limite du quart des crédits inscrits en investissement au budget de l'exercice précédent.



P.C.C.
Le Maire,


Yannick BOUBÉE.

2010-59

Date de la convocation : 03/12/2010

Date de la publication : 20/12/2010

PRESENTS : Yannick BOUBÉE, Maire – Pierre FAURE - Maryvonne GARBAYE - Louis CANDAU - Geneviève DORGANS - Claude PAHU - Isabelle CHEDEVILLE - Philippe DUSSERT – Daniel RIVIERE - Emmanuel ALONSO - Simone GASQUET – Yves CARRIE - Nicole RIEUDEBAT – Nicole CASTELLA - Manuel ESPEJO- Jocelyne JOANDET- Daniel LARREGOLA – Maryse PAYSSÉ- Patrick LASCOUMETTES- Jean-Marc LACABANNE – Annie AGUADO - Françoise MAZOUÉ – Jacques LAPALISSE . Audrey MAUHOURAT.

POUVOIRS : Chantal BADENCO (pouvoir à Daniel LARREGOLA) - Sarah DUCO (pouvoir à Nicole CASTELLA) - Jacques LABÉ (pouvoir à Yannick BOUBEE) - Annie GUITTARD (pouvoir à Pierre FAURE) - André BOYRIE (pouvoir à Françoise MAZOUÉ).

Secrétaire de séance : Isabelle CHEDEVILLE.

TARIFS DES SERVICES PUBLICS ANNEE 2011

Le conseil municipal

Pour : 26 – Abstentions : 2 (*M. Lapalisse- Mme Mauhourat*) – Contre : 0.

- vote les tarifs des services publics figurant en annexe pour l'année 2011.



P.C.C.
Le Maire,

Yannick Boubée
Yannick BOUBEE.

TARIFS DE LOCATION - Année 2011

AUREILHAN				HORS AUREILHAN			
	Asso. 1901 *	Groupement para public	Personne Morale	Asso. 1901 *	Groupement para public	Personne Morale	
Expo.culturelle (quinzaine)	Euros		Euros	Euros		Euros	
1 ^{er} étage	105.00		155.00	205.00		310.00	
2 ^{ème} étage	105.00		155.00	205.00		310.00	
Expo Vente							
Hall	205.00		300.00	410.00		450.00	
1 ^{er} étage	205.00		300.00	410.00		450.00	
Auditorium							
1 jour	100.00		200.00	400.00		390.00	
2 jours	175.00		350.00	685.00		685.00	
Salle Claude DEBUSSY							
1 jour	100.00		150.00	205.00		260.00	
2 jours	160.00		240.00	315.00		415.00	
Foyer							
1 jour	50.00		73.00	98.00		50.00	
2 jours	100.00		150.00	200.00		100.00	
matériel							
N°1 sono	100.00		100.00	100.00		100.00	
N°2 lecteur DVD	100.00		100.00	100.00		100.00	
N°3 vidéo/sono cd	300.00		300.00	300.00		300.00	

* montant non exigé, correspondant à une subvention exceptionnelle.

RECEVU

TARIFS PUBLICS 2011

Concours Littéraire Jules LAFORGUE de la ville d'AUREILHAN

Prix versés par la Commune (après délibération du jury) :

1er Prix : 1 bon d'achat de livres	105,00 €
2ième Prix: 1 bon d'achat de livres	75,00 €
3ième Prix: 1 bon d'achat de livres	60,00 €

Frais d'inscription pour participation au concours
littéraire Jules LAFORGUE

9,00 €

Concours du salon d'arts plastiques de la ville d'AUREILHAN

Prix versé par la commune (après délibération du jury) :

Prix de la ville d'AUREILHAN en sculpture	300,00 €
Prix d'E.C.L.A. en peinture	300,00 €
Prix spécial du jury	200,00 €

Frais de participation au concours d'art plastique

10,00 €
(par exposant)

Vente de catalogues des participants au concours d'art plastique

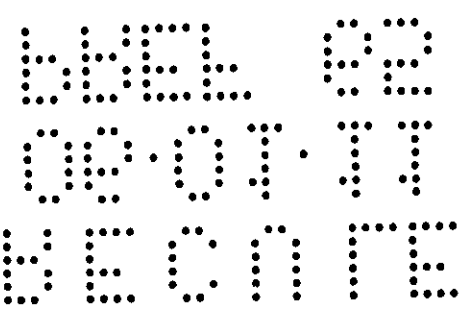
2,00 €

SPECTACLES CieEcran (V.T.H.R.)

	TARIFS
Adultes	7,00 €
Enfants - de 12 ans	5,00 €
Scolaires	3,50 €

ESPACE PUBLIC INFORMATIQUE

Impression noir et blanc	0,15 €
Impression couleur	0,40 €



2010-60

Date de la convocation : 03/12/2010

Date de la publication : 20/12/2010

PRESENTS : Yannick BOUBÉE, Maire – Pierre FAURE - Maryvonne GARBAYE - Louis CANDAU - Geneviève DORGANS - Claude PAHU - Isabelle CHEDEVILLE - Philippe DUSSERT – Daniel RIVIERE - Emmanuel ALONSO - Simone GASQUET – Yves CARRIE - Nicole RIEUDEBAT – Nicole CASTELLA - Manuel ESPEJO- Jocelyne JOANDET- Daniel LARREGOLA – Maryse PAYSSÉ- Patrick LASCOUMETTES- Jean-Marc LACABANNE – Annie AGUADO - Françoise MAZOUÉ – Jacques LAPALISSE . Audrey MAUHOURAT.

POUVOIRS : Chantal BADENCO (pouvoir à Daniel LARREGOLA) - Sarah DUCO (pouvoir à Nicole CASTELLA) - Jacques LABÉ (pouvoir à Yannick BOUBEE) - Annie GUITTARD (pouvoir à Pierre FAURE) - André BOYRIE (pouvoir à Françoise MAZOUÉ).

Secrétaire de séance : Isabelle CHEDEVILLE.

ORU quartier du Bout-du-Pont : avenant n° 2 au marché de travaux du lot 3 A avec l'entreprise BERNAD

Exposé du rapporteur Pierre FAURE :

Par délibération en date du 30/03/2009 le conseil municipal a attribué les marchés avec les entreprises pour les travaux de réhabilitation des espaces publics du quartier du Bout-du-Pont.

Par délibération en date du 18/12/2009 le conseil municipal a approuvé les avenants aux marchés de travaux, notamment l'avenant n° 1 pour le lot 3 A avec l'entreprise BERNAD,

En cours de chantier, il s'est avéré nécessaire de réaliser des travaux complémentaires qui consistent pour le lot N° 3A « maçonnerie » avec l'entreprise BERNAD :

- Rehausse du muret du parking rue Emile Salles.

Le montant de cet avenant est de 336 €uros HT.

La Commission d'Appel d'Offres dans sa séance du 30/11/2010 a émis un avis favorable à cet avenant n° 2.

Lot 3A	MONTANT€ HT	TVA 19.60 %	Montant € TTC	Evolution en % du marché
Marché initial	70 669.50	13 851.22	84 520.72	
Avenant n° 1	4 318.32	846.39	5 164.71	
Avenant n° 2	336.00	65.86	401.86	
Marché global	75 323.82	14 763.47	90 087.29	6.59 %

31039

11039

Après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL

Vote : Pour 23 – Contre 0 – Abstentions 6 ((MM. Lacabanne- Mme Aguado- Mme Mazoué et pour M. Boyrie- M. Lapalisse- Mme Mauhourat)

↳ **APPROUVE** la passation de l'avenant N° 2 au lot N° 3A « maçonnerie » dans le cadre du Marché de Travaux de réhabilitation des espaces publics du Bout du Pont,

↳ **AUTORISE** le Maire à signer ledit avenant.

↳ **PRECISE** que les crédits nécessaires figurent au budget 2010, opération 113 ORU Centre Est.

P.C.C.

Le Maire,



Yannick BOUBEE.

2010-60

Date de la convocation : 03/12/2010

Date de la publication : 20/12/2010

PRESENTS : Yannick BOUBÉE, Maire – Pierre FAURE - Maryvonne GARBAYE - Louis CANDAU - Geneviève DORGANS - Claude PAHU - Isabelle CHEDEVILLE - Philippe DUSSERT – Daniel RIVIERE - Emmanuel ALONSO - Simone GASQUET – Yves CARRIE - Nicole RIEUDEBAT – Nicole CASTELLA - Manuel ESPEJO- Jocelyne JOANDET- Daniel LARREGOLA – Maryse PAYSSÉ- Patrick LASCOUMETTES- Jean-Marc LACABANNE – Annie AGUADO - Françoise MAZOUÉ – Jacques LAPALISSE . Audrey MAUHOURAT.

POUVOIRS : Chantal BADENCO (pouvoir à Daniel LARREGOLA) - Sarah DUCO (pouvoir à Nicole CASTELLA) - Jacques LABÉ (pouvoir à Yannick BOUBEE) - Annie GUITTARD (pouvoir à Pierre FAURE) - André BOYRIE (pouvoir à Françoise MAZOUÉ).

Secrétaire de séance : Isabelle CHEDEVILLE.

Tarif de location de la zone artisanale communale de l'Adour

Dans le cadre de la révision triennale, le Conseil Municipal,

Vote : Pour 27 – Abstentions 2 (M. Lapalisse- Mme Mauhourat)

- **Fixe à compter du 1^{er} janvier 2011 le tarif de location de la zone artisanale de l'Adour à 1,51 € le mètre carré :**

1.45 € x $\frac{101.83}{97.45}$ ILC 2^{ème} trimestre 2010
97.45 ILC 2^{ème} trimestre 2007

Ce tarif s'appliquera au fur et à mesure de la révision des baux de location.
La prochaine révision du tarif interviendra le 1^{er} janvier 2014.



P.C.C.
Le Maire,

Yannick Boubée
Yannick BOUBÉE.

2010-62

Date de la convocation : 03/12/2010

Date de la publication : 20/12/2010

PRESENTS : Yannick BOUBÉE, Maire – Pierre FAURE - Maryvonne GARBAYE - Louis CANDAU - Geneviève DORGANS - Claude PAHU - Isabelle CHEDEVILLE - Philippe DUSSERT – Daniel RIVIERE - Emmanuel ALONSO - Simone GASQUET – Yves CARRIE - Nicole RIEUDEBAT – Nicole CASTELLA - Manuel ESPEJO- Jocelyne JOANDET- Daniel LARREGOLA – Maryse PAYSSÉ- Patrick LASCOUMETTES- Jean-Marc LACABANNE – Annie AGUADO - Françoise MAZOUÉ – Jacques LAPALISSE . Audrey MAUHOURAT.

POUVOIRS : Chantal BADENCO (pouvoir à Daniel LARREGOLA) - Sarah DUCO (pouvoir à Nicole CASTELLA) - Jacques LABÉ (pouvoir à Yannick BOUBÉE) - Annie GUITTARD (pouvoir à Pierre FAURE) - André BOYRIE (pouvoir à Françoise MAZOUÉ).

Secrétaire de séance : Isabelle CHEDEVILLE.

**Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat du Bout-du-Pont :
subvention pour des travaux de réhabilitation d'un logement
28 avenue des Sports**

Dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat du Bout du Pont, la SCI Sports Services a engagé un projet de réhabilitation d'un logement au 28 avenue des Sports à AUREILHAN.

Vu la convention de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat du Bout du Pont, prévoyant les différentes modalités d'aides aux personnes effectuant des travaux dans ce cadre ;

Vu la demande de subvention, transmise par le PACT, au titre d'une réhabilitation de logement effectuée au 28 avenue des Sports à AUREILHAN, pour un montant de travaux subventionné de 43 283.50 €,

Considérant que l'ANAH subventionne ce projet à hauteur de 23 805.93 €

Considérant que la Ville d'AUREILHAN intervient en complément de l'ANAH, à hauteur de 5% du montant des travaux,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

Vote : Pour : 23 – Contre 2 (M. Lapalisse – Mme Mauhourat) – Abstentions : 4 (M. Lacabanne- Mme Aguado – Mme Mazoué et pouvoir M. Boyrie)

Article 1 : approuve la subvention d'un montant de 2 164.18 € à la SCI SPORTS SERVICES qui a engagé un projet de réhabilitation d'un logement vacant 28 avenue des Sports à AUREILHAN.

Article 2 : le versement de la subvention communale se fera à réception de la fiche de paiement du PACT Béarn Bigorre.

P.C.C.
Le Maire,
Yannick BOUBÉE.



2010-63

Date de la convocation : 03/12/2010

Date de la publication : 20/12/2010

PRESENTS : Yannick BOUBÉE, Maire – Pierre FAURE - Maryvonne GARBAYE - Louis CANDAU - Geneviève DORGANS - Claude PAHU - Isabelle CHEDEVILLE - Philippe DUSSERT – Daniel RIVIERE - Emmanuel ALONSO - Simone GASQUET – Yves CARRIE - Nicole RIEUDEBAT – Nicole CASTELLA - Manuel ESPEJO- Jocelyne JOANDET- Daniel LARREGOLA – Maryse PAYSSÉ- Patrick LASCOUMETTES- Jean-Marc LACABANNE – Annie AGUADO - Françoise MAZOUÉ – Jacques LAPALISSE . Audrey MAUHOURAT.

POUVOIRS : Chantal BADENCO (pouvoir à Daniel LARREGOLA) - Sarah DUCO (pouvoir à Nicole CASTELLA) - Jacques LABÉ (pouvoir à Yannick BOUBEE) - Annie GUITTARD (pouvoir à Pierre FAURE) - André BOYRIE (pouvoir à Françoise MAZOUÉ).

Secrétaire de séance : Isabelle CHEDEVILLE.

**Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat du Bout-du-Pont :
subvention pour des travaux de réfection de façade
3 avenue Jean Jaurès**

Dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat du Bout du Pont, la Maison de Retraite La Pyrénéenne, a engagé un projet de réfection de la façade de l'immeuble 17 avenue Jean Jaurès à AUREILHAN.

Vu la convention de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat du Bout du Pont, prévoyant les différentes modalités d'aides aux personnes effectuant des travaux dans ce cadre ;

Vu la demande de subvention, transmise par le PACT, au titre d'une réfection des façades effectuée au 3 avenue Jean Jaurès à AUREILHAN, pour un montant TTC de 8303.17 €,

Considérant qu'il est prévu une subvention de 30% maximum de 5000 € TTC au titre du ravalement des façades,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

Vote : Pour : 23 – Contre 2 (M. Lapalisse – Mme Mauhourat) – Abstentions : 4 (M. Lacabanne- Mme Aguado – Mme Mazoué et pouvoir M. Boyrie)

Article 1 : approuve la subvention d'un montant de 1 500 € à la Maison de retraite La Pyrénéenne, qui a engagé un projet de réfection de façades de l'immeuble 3 avenue Jean Jaurès à AUREILHAN.

Article 2 : le versement de la subvention communale se fera à réception de l'état de paiement du PACT Béarn Bigorre.



P.C.C.

Le Maire,

Yannick BOUBEE.

2010-64

Date de la convocation : 03/12/2010

Date de la publication : 20/12/2010

PRESENTS : Yannick BOUBÉE, Maire – Pierre FAURE - Maryvonne GARBAYE - Louis CANDAU - Geneviève DORGANS - Claude PAHU - Isabelle CHEDEVILLE - Philippe DUSSERT – Daniel RIVIERE - Emmanuel ALONSO - Simone GASQUET – Yves CARRIE - Nicole RIEUDEBAT – Nicole CASTELLA - Manuel ESPEJO- Jocelyne JOANDET- Daniel LARREGOLA – Maryse PAYSSÉ- Patrick LASCOUMETTES- Jean-Marc LACABANNE – Annie AGUADO - Françoise MAZOUÉ – Jacques LAPALISSE . Audrey MAUHOURET.

POUVOIRS : Chantal BADENCO (pouvoir à Daniel LARREGOLA) - Sarah DUCO (pouvoir à Nicole CASTELLA) - Jacques LABÉ (pouvoir à Yannick BOUBÉE) - Annie GUITTARD (pouvoir à Pierre FAURE) - André BOYRIE (pouvoir à Françoise MAZOUÉ).

Secrétaire de séance : Isabelle CHEDEVILLE.

Coupe affouagère 2011, parcelles 11 B : estimation de la coupe sur pied par l'Office National des Forêts - désignation des garants

Le Conseil Municipal,

Vote : Pour : 27 – Abstentions : 2 (M. Lapalisse – Mme Mauhourat) – Contre 0

- décide la délivrance en bloc et sur pied de la coupe affouagère n° 10508300DE, quartier la Côte, parcelle 11 B, d'une contenance de 2 ha 74a.
- accepte l'estimation de la coupe délivrée sur pied proposée par l'O.N.F. : 1120.00 €.
- demande que l'exploitation de la coupe soit faite par les affouagistes après attribution des lots par tirage au sort et sous la responsabilité de trois garants dont les noms suivent :
 - o 1^{er} garant : M. Manuel ESPEJO,
 - o 2^{ème} garant : M. Louis CANDAU,
 - o 3^{ème} garant : Mme Chantal BADENCO.



P.C.C.
Le Maire,

Y. Boubée
Yannick BOUBÉE.

2010-65

Date de la convocation : 03/12/2010

Date de la publication : 20/12/2010

PRESENTS : Yannick BOUBÉE, Maire – Pierre FAURE - Maryvonne GARBAYE - Louis CANDAU - Geneviève DORGANS - Claude PAHU - Isabelle CHEDEVILLE - Philippe DUSSERT – Daniel RIVIERE - Emmanuel ALONSO - Simone GASQUET – Yves CARRIE - Nicole RIEUDEBAT – Nicole CASTELLA - Manuel ESPEJO- Jocelyne JOANDET- Daniel LARREGOLA – Maryse PAYSSÉ- Patrick LASCOUMETTES- Jean-Marc LACABANNE – Annie AGUADO - Françoise MAZOUÉ – Jacques LAPALISSE . Audrey MAUHOURAT.

POUVOIRS : Chantal BADENCO (pouvoir à Daniel LARREGOLA) - Sarah DUCO (pouvoir à Nicole CASTELLA) - Jacques LABÉ (pouvoir à Yannick BOUBÉE) - Annie GUITTARD (pouvoir à Pierre FAURE) - André BOYRIE (pouvoir à Françoise MAZOUÉ).

Secrétaire de séance : Isabelle CHEDEVILLE.

Modification des statuts du Syndicat de Défense des Crues de l'Alaric

Monsieur le Maire indique que par délibération en date du 23/02/2009 le syndicat intercommunal de Défense contre les crues de l'Alaric a légèrement modifié ses statuts, dans son article 3 alinéa 2 portant sur l'organisation du syndicat, afin de s'adapter à l'évolution de la situation.

Les dispositions de l'article 3, alinéa 2 en vigueur :

« le syndicat comporte un comité comprenant deux délégués pour chaque commune et un bureau élu par le comité et comprenant un président, trois vice-présidents, un secrétaire et trois membres ».

Sont remplacés par :

« le syndicat intercommunal comporte un comité comprenant deux délégués pour chaque commune adhérente, un bureau élu par le comité et comprenant un président, deux vice-présidents, et trois membres ».

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Vote : Pour 27 – Abstentions 2 (M. Lapalisse- Mme Mauhourat)- Contre 0

- Approuve la modification des statuts adoptés par le Syndicat de Défense contre les crues de l'Alaric le 23 février 2009.



P.C.C.
Le Maire,


Yannick BOUBÉE.